

AVRIL 2020

N° 145

## MAIRIE

Pour votre santé et celle de nos employés, la mairie est fermée jusqu'à nouvel ordre.

**La mairie reste à votre disposition :**

**Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30**

Et le

**Jeudi-Vendredi-samedi de 9h30 à 11h30**

**Par téléphone : 03 44 76 11 37 ou 07 76 77 78 44**

En cas d'urgence une employée administrative vous contactera dans les plus brefs délais.

Merci de votre compréhension

Restez confinés et prenez soin de vous

## AIDE A LA PERSONNE

Nous vous proposons une permanence

Pour les courses alimentaires, pour les médicaments nécessaires et urgents

Du Lundi au Vendredi

Par téléphone : **03 44 76 11 37 ou 07 76 77 78 44**

## COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets est restrictive à partir du 23 mars. En effet **seuls les déchets alimentaires des bacs gris seront ramassés au jour habituel (jeudi matin)**

## ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 mars ont eu lieu les élections Municipales. Nous avons dû organiser le bureau de vote pour que nos administrés puissent voter en toute sécurité sanitaire face à ce virus. (Distance de sécurité, gel hydroalcoolique, plaque de plexi glace) ...

Vous avez été 416 personnes à vous être déplacées pour venir voter sur 1097 électeurs et nous vous en remercions.

**La liste « Bien vivre au Plessis-Brion » menée par Jean-Pierre Damien a été élue au premier tour.**



Suite à une directive gouvernementale l'élection du maire et des adjoints a été reportée à une date ultérieure.

## INONDATIONS

Une fois de plus la rivière Oise est sortie de son lit. La rue Alfred Vervin a été barrée et quelques familles ont dû enfilez les bottes pour sortir de leurs habitations et deux familles ont dû quitter leurs logements.



## CABINET D'INFIRMIERE

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Sophie Roussé. Elle vous informe de l'ouverture de son cabinet d'infirmière libérale à Le Plessis-Brion depuis le 16 mars.

Vous pouvez la contacter au **06 30 37 57 30**


**IMPORTANT : Panneau Pocket est une application gratuite à installer sur votre mobile**



## PANNEAUPOCKET

Panneau Pocket est une application de communication qui s'installe sur votre mobile et qui vous permet de recevoir les notifications sur les informations de notre commune et des alertes en temps réel.

**C'est un service gratuit pour nos administrés.** Sur le store de téléchargement

1. Entrez « Panneau Pocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran
2. Le logo de Panneau Pocket  apparaît
3. Cliquez sur « Installer » ou « obtenir »
4. Ouvrez l'application (et autorisez les notifications)

**Entrez** le nom de votre commune

**Désignez** ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur

**Vous recevrez** alors une notification à chaque nouvelle publication de la mairie.

## ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés .

Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).

Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.

Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.

Convocation judiciaire ou administrative.

Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le :                    à                    h

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Cher(e)s administré(e)s,

Nous vivons une situation sans précédent. Ce virus sans visage, destructeur qui s'attaquait à des personnes fragiles tout au début de l'épidémie et qui sans prévenir frappe toutes les couches d'âges de la population. Nous devons être solidaires et surtout vivre autrement, par notre comportement, avec des gestes simples, se laver les mains régulièrement, garder ses distances, ne pas se regrouper, ne pas sortir sans son attestation etc... Respecter toutes les consignes de nos scientifiques qui feront que nous vaincrons ce CORONAVIRUS, cet ennemi sans visage.

Par notre comportement nous pouvons être notre pire ennemi, comme nous pouvons être notre meilleur allié pour vaincre le CORONAVIRUS.

Pensez à vos enfants, à vos familles, à vos Grands-Parents !

### NOCES D'OR

Le 7 mars, Jean-Pierre et Patricia Chodorowski ont célébré leur cinquante ans de mariage et ont renouvelé leurs vœux devant M.le Maire. Ils se sont redits oui devant leurs 3 enfants.



Monsieur le Maire a retracé les différentes étapes de leur vie bien remplie. La cérémonie s'est terminée par la remise d'un bouquet de fleurs à Patricia dans la bonne humeur entourée de la famille proche. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur et une heureuse retraite.

### DECES

05/03 M. LOREAU Jean-Claude, à l'âge de 79 ans

08/03 M. POILANE Marcel, à l'âge de 92 ans

11/03 M. HARRISSARD Charles, à l'âge de 93 ans

### PROVERBES ET DICTONS

- En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai fais ce qu'il te plaît.
- La meilleure manière d'atteindre le bonheur est de le donner aux autres.
- La confiance se gagne, le respect se donne et la loyauté se respecte
- Ne crois point que l'hiver soit passé sans retour, quand la lune d'avril n'a pas fini son tour